

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LVX

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT

du 30 août 1948

Le Conseil d'Etat

vu la lettre de M. Paul-E. Martin, directeur des Archives d'Etat, adressée au Département des travaux publics, en date du 10 juillet 1948, suggérant de donner le nom de "Rue Couronne" à la rue comprise entre la rue des Glacis-de-Rive et la rue Ami-Lullin ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des arrières, du 9 octobre 1931 ;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Genève, en date du 24 août 1948 ;

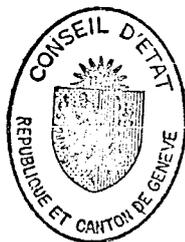
étant donné que ce nom complètera l'ensemble des souvenirs genevois relatifs à la Restauration ;

ARRÊTÉ :

De donner le nom de "Rue Couronne" à la rue actuellement sans nom comprise entre la rue des Glacis-de-Rive et la rue Ami-Lullin, ce en souvenir d'Alexandre Couronne, 1760 - 1829, régent au Collège et membre du Gouvernement provisoire de 1814.

Communiqué à :

Travaux	5 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.
Ville de Gve	1 ex.



Certifié conforme
Le Chancelier d'Etat :

J. Combalot